coffre-fort qui a été mis sous scellés.

M. Lemarquis a été constitué directeur du cabinet de M. Duez pour les affaires courantes.

Naturellement, ces opérations ont causé une grosse émotion dans la maison où M Duez était très considéré. Seule la concierge a pris philosophiquement la chose.

—Dans notre métier, dit-elle, on en a à voir de toutes les couleurs. Il ne faut s'étonner de rien de la part des locataires!

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

John Romer à Annie Kastrier; François Barthelemy à Anna Sylve; Ben Beeman à Pinskey St-Clair; Louis J. Johnson à Delia Valcour; Vincent Douglas à Joseph Alexis; Robt Marron à Ethel M. Woods; Antonio Marino à Francisca Greco.

NAISSANCES.

Mmes Jos. J. Sievers, un garçon; Luigi Russo, un garçon; Jos. J. Ceyton, un garçon; Hy. W. Frantz, une fille; John E. Foss, un garçon; John S. Stout, une fille; John Faranto, un garçon; Steve Ceolina, un garçon; Emile Larcase, une fille; H. M. Burah, un garçon; Chas. G. Earman, un garçon; Chas. J. Boyden une fille; M. L. Morrison, un garçon.

DÉCES.

Edward Schneider, 65 ans, 1042 Mandeville; Arndel Clark, 42 ans, Hôpital de Charité; Chas Hart jr, 29 ans, 2023 N Robertson; Léontine Léonard, 13 ans, Cut off, Alger; Vve Michel Kenny, 82 ans, 718 St-Roch; John Wesley, 70 ans, 1309 Gasquet; Thos Hayward, 68 ans, 422 Valence; Mme Clara Manske, 36 ans, Hôpital Touro; Newton Thornton, 6 mois, No 211 Lower Line; Ed. J. Boyers, 54 ans, paroisse Jefferson; Hy J. Johnson, 2 ans, 509 Marigny; Joseph Rotge, 6 mois, 538 S. Remparts; Eugène Warwick, 25 ans, 328 N. Rochebiave; Dan McDonald, 32 ans, Hôpital de Charité; Madeline Hall, 6 mois, 1022 Bourgogne.

Ventes inscrites au bureau d'allégations.

New Orleans Land Co., à Jas. J. Legeai, 4 terrains, Conti, Vicksburg, Targgs et Fillmore, $1400.

Peoples Homid Ass'n à Edward Morgan, intérêt portion, Rochebiave, Dorgenois, Onzaga et Lapeyrouse, $——

Mme C. Mahe à Mme C. E. Nagain, terrain, Bellecastle, Constance, Laurel et Valmont, $2,800.

Mme Jos Pompee à Suburban B. & L. Assn., terrain, Broad, White, Conti et Bienville, $300.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $300.

Héritiers de Wm E. Murphy à Wm Gomez, portion, Orléans, Villeré, Robertson et Ste-Anne, $1,800.

Mme Frank Lange et als à Peter G Charbonnet, ilet, Annette, Allen, Humanité et Bénéfice, $4,000.

FAITS DIVERS.

Accident à Hammond

Quatorze Hommes Blessés.

Quatorze hommes, dont huit ont été transportés à l'hôpital de Charité, ont été blessés hier après-midi dans un accident survenu à Hammond, Lne.

Les hommes au nombre de vingt cinq se trouvaient sur un wagon d'un train chargé de bois se rendant à Hammond où le chargement devait être délivré à la Eastern Union Manufacturing Co., lorsqu'arrivé à quelques milles du village un des troncs d'arbre s'est détaché et a été lancé dans le wagon.

Quatorze des hommes ont été plus ou moins blessés. John Delaney et Wilson Pratt, les seuls blancs parmi les ouvriers, ont chacun eu une jambe fracturée. Ils ont été aussitôt mis sur un train de passagers en compagnie de six des noirs les plus gravement blessés et transportés à la Nouvelle-Orléans pour être soignés à l'hôpital.

Visitez le Magasin SINGER 1011 rue du Canal.

Voyez la Nouvelle Repriseuse de Bas.

Dernière invention sauvant du travail aux femmes.

Reprise plus vite, plus fortement et plus uniment qu'on ne peut repriser à la main.

Peut s'adapter à n'importe quelle Machine à coudre.

N. O. City Protective Association.

Cette association qui compte deux cents membres dans son sein, a célébré hier soir son 20me anniversaire par une procession aux flambeaux dans les rues principales de la ville; en passant devant nos bureaux, l'association nous a honorés d'une sérénade.

Les officiers de la New Orleans City Protective Association sont:

Ben P. Tiller, président; G. H. Magner, 1er vice-président; Chas F. Clerc, 2nd vice-président; Hy Montreuil, secrétaire-correspondant; E. E. Bauduc, secrétaire aux finances; L. H. Rabouin, trésorier; Chas Foster, grand maréchal; Dr H. T. Nicolle, médecin; P. J. Schoen, entrepeneur de pompes funèbres.

Comité exécutif: C H. Kobb, H. G. Muniz, W. A. Guérin, G. Hoffman, R. Delvalle.

Concert et Bal.

Une fête double, concert et bal, s'organise sous le patronage de la Société de Secours Mutuels des Enfants de la France et de l'Orphéon Français; elle aura lieu le 28 du mois prochaine dans la salle de l'Union Française, et ne manquera pas d'attrait.

L'Orphéon est une Société philharmonique qui s'entend à la composition et à l'exécution du programme d'un concert; et la Société des Enfants de la France apporte le même zèle à toute œuvre à laquelle elle s'associe; c'est dire que le succès de la fête en question n'est pas douteux.

BANQUET.

M. Ollivier Patton, marchand de bestiaux établi dans la paroisse St-Bernard, a réuni quelques amis jeudi dernier à un banquet donné au restaurant Eclipse Grove.

La table dressée sous les chênes du jardin, présentait un charmant coup d'œil.

Les convives étaient: M. Ollivier Patton, toastmaster; MM. John B. Carrère, John Gussoffer, Hy Zagarnie, J. J. McCormick, Alphonse Ferina, K. T. Jones, W. A. Saunders, M. Gillet, Emile Maumus, Steve Schiro, Léon Gillet, Geo. Wax, Valerien Brousse, Hy Boos, V. A. Hart, Fernand Nunez, Oscar Maumus, L. Despaux, J. Boos, F. Villeno et Jas et M. Despaux.

La Fête du Parc de Ville.

Les préparatifs de cette fête populaire se poursuivent activement, et tout permet de prévoir que celle de 1910 ne le cédera en rien à celles des années précédentes

Des soumissions pour la fourniture du feu d'artifice ont été reçues et prises en considération par le Comité des décorations et illuminations.

Les pavillons où se débiteront les rafraichissements sont terminés et ces jours-ci seront conclus des contrats avec les restaurateurs.

Tentative de suicide.

Mme Marie Monroe, une jeune femme de 24 ans, demeurant rue N. Galvez, 618, a attenté à ses jours hier après-midi, en absorbant une quantité de créosote. Elle a été secourue à l'hôpital où elle a été transportée.

L'état de santé du sénateur Daniel.

Daytona, Fide., 19 mars—Aucun changement n'est survenu aujourd'hui dans l'état du sénateur John W. Daniel, de la Virginie; à 10 heures les medecins ont publié le bulletin suivant:

"Le malade est toujours à l'état comateux; sa température est normale; le pouls et les reins fonctionnent régulièrement et il a pu garder un peu de nourriture."

—o—

Etrange verdict.

Marion, Arkans. 19 mars—Le jury du coroner chargé de l'enquête au sujet de la mort de Bob Austin et Charley Richardson, les deux nègres qui ont été pendus par la populace, hier matin, en face du tribunal de Marion, a rendu un verdict suivant lequel les deux noirs se seraient suicidés.

Austin et Richardson étaient les chefs d'une bande de voleurs qui depuis quelques mois terrorisait la population de Marion.

PROCLAMATION.

Etat de la Louisiane,
Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville, 12 mars 1910.

Attendu que le Conseil Impérial du Mystic Shrine s'assemblera en convention annuelle dans la ville de la Nouvelle-Orléans, du 10 au 15 avril, inclusivement; et

Attendu que le temple local de cet ordre a fait de grands préparatifs pour la magnifique parade de nuit qui aura lieu en leur honneur le jeudi soir, 14 avril; et

Attendu que la masquarade de nuit est un des côtés les plus caractéristiques et amusante de notre carnaval, et si elle est permise en la circonstance, sera une source d'amusement et de plaisir pour nos visiteurs,

Donc, Je, Martin Behrman, maire de la ville de la Nouvelle Orléans, ici émets ma proclamation, fixant le Jeudi, 14 avril 1910, comme un jour où il sera permis à quiconque de se masquer de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Donné sous ma signature et le sceau ce 12me jour de mars, en l'an de Grâce de 1910.

MARTIN BEHRMAN, Maire.
Témoin: RUDOLPH HUFFT,
Secrétaire du Maire.
16 mars—16 au 14 avril inc

Bureau Franco-Américain.

Nous donnons très volontiers place dans nos colonnes aux lignes ci-dessous qu'on lira avec intérêt; elles font part, d'abord, de l'opportune création à la Nouvelle-Orléans du "Bureau Franco-Américain" et en explique, ensuite, le caractère, le but, le fonctionnement et enfin l'inestimable utilité.

Opportune création, disons-nous, en effet, le "Bureau Franco-Américain" ne passe-t-il pas dans le domaine de la réalité après que l'idée en eût été conçue et mûrement étudiée par le plus réfléchi, le mieux avisé des esprits, à l'heure même où une Œuvre qui, elle aussi, a germé dans de puissants cerveaux avant de voir le jour et reçoit l'accueil le plus flatteur dans le nouveau comme dans l'ancien monde: "Le Comité-France-Amérique" dont la visée unique est de rapprocher la France et l'Amérique, de resserrer les liens de leur amitié séculaire, travaillant ainsi à leur mutuel avantage, à leur commun avancement.

Le Bureau Franco-Américain a pour gérant un Français des plus distingués, qui connaît et habite l'Amérique depuis plusieurs années et où, par ses vastes connaissances, sa très haute honorabilité et son inlassable activité il s'est conquis des amitiés vraies, nous avons nommé M. A. D'Avesne.

Les lignes qui suivent disent bien mieux que nous ne le saurions, ce qu'est le "Bureau Franco-Américain", et quels services il est appelé à rendre aux deux pays compris dans sa sphère d'action:

Monsieur.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je viens de fonder à la Nouvelle-Orléans, sous les auspices d'un groupe de personnalités américaines d'une compétence, d'une influence, d'une honorabilité et aussi d'une surface pécuniaire hautement reconnues, un Bureau dont le but est de se consacrer entièrement à intéresser les capitaux français aux entreprises commerciales, financières, industrielles et minières des Etats-Unis en général et des Etats du Sud en particulier.

En rendant plus étroites et plus intimes les relations entre les Etats-Unis et la France, le "Franco-American Bureau" accomplira la tâche de faire mieux connaître l'Amérique à la France et la France à l'Amérique, et à cette tâche ne manqueront pas de s'intéresser, nous en avons l'assurance formelle, les plus éminentes notabilités du monde politique, financier, commercial, scientifique et littéraire de ces deux grands pays. Il remplira d'ailleurs un double but, puisque, en dehors du mouvement sympathique réalisé, il offrira aux immenses capitaux français que leur pléthore rend à peu près improductifs ou qui rapportent seulement un intérêt dérisoire—quelquefois moins de 3 o/o—des placements infiniment plus avantageux et présentant toutes les garanties désirables, non seulement pour augmenter la richesse déjà si grande de la France, mais encore pour accroître celle des Etats-Unis en favorisant le développement progressif et l'exploitation normale des incalculables ressources naturelles de ce merveilleux pays qu'est l'Amérique du Nord.

Le "Franco-American Bureau," dont l'organisation est à l'étude depuis plus de trois ans, va faire ses débuts à un moment exceptionnellement favorable, car, depuis quelques mois, une campagne de presse des plus actives est menée en France à l'effet de faire comprendre à l'épargne française l'intérêt considérable qu'elle aurait à diriger ses capitaux sur un pays dont la prospérité et l'esprit d'entreprise font l'émerveillement du monde entier. Cette campagne a déjà préparé le rapprochement plus intime dont le "Franco-American Bureau" se félicite d'être un des tout premiers promoteurs, et elle a fait prévaloir en France un sentiment de large confiance dans les entreprises colossales et les inépuisables richesses des Etats-Unis.

Par une heureuse coincidence, bien faite pour justifier l'opportunité de la création du "Franco-American Bureau," un comité vient d'être fondé en France sous le nom de "Comité France-Amérique," dont le but est de travailler au développement des relations de tous ordres entre la France et l'Amérique; de publier une Revue qui tiendra ses adhérents français au courant des faits concernant l'Amérique et renseignera ses adhérents d'Amérique sur les parties de la vie française qui peuvent les intéresser; d'encourager enfin d'une manière générale toute œuvre ou toute action qui défendra les intérêts français en Amérique, et fera connaître l'Amérique en France et la France en Amérique.

Ce Comité a pour Président M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, ancien Ministre des Affaires Etrangères de France, et compte dans son Comité de Patronage et son Conseil de Direction des personnalités telles que les Ministres des Affaires Etrangères et du Commerce, l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis, les Présidents de toutes le grandes Chambres de Commerce, M. Anatole Leroy Beaulieu, de l'Institut, le Prince d'Arenberg, l'Amiral Gervais, le Baron E. de Rothchild, M. Paul Deschanel, etc., etc.

Il va sans dire que le "Franco-American Bureau" se maintiendra en étroites et cordiales relations avec le Comité France-Amérique dont l'appui n'est pas douteux à l'égard d'une entreprise qui aura si promptement répondu à l'appel que ce Comité adresse aux Français et aux Américains.

Le "Franco-American Bureau," dont l'existence à déjà été signalée aux milieux officiels, se propose d'organiser en France des conférences pratiques faites par des personnalités qualifiées et documentées, en vue de démontrer aux capitalistes français comme à la petite épargne les placements aussi sûrs qu'avantageux qui peuvent être effectués aux Etats-Unis.

Le "Franco-American Bureau" est organisé ici aussi bien que là-bas pour mener à bonne fin toute entreprise commerciale, financière ou industrielle, offrant les garanties les plus absolues tant aux vendeurs qu'aux acheteurs.

Le "Franco-American Bureau" procurera des capitaux français pour l'exploitation des richesses naturelles du sol: Bois, Charbon, Soufre, Phosphates, Pétrole, etc., etc.

Le "Franco-American Bureau" intéressera les capitalistes français à l'amélioration (reclaiming) des terrains marécageux qui, par un système de drainage et d'assèchement approprié, donnera, surtout dans le Sud et particulièrement en Louisiane, une valeur considérable à des millions d'acres de terrains qui, actuellement, sont non seulement improductifs, mais encore sans aucune valeur.

Enfin, le "France-American Bureau" se tiendra au courant de toutes les opérations financières telles qu'emprunts garantis d'Etats ou de Villes, ou encore de grandes compagnies, dont les émissions pourraient intéresser les établissements de crédit français.

Grâce aux moyens puissants dont il dispose, le "Franco-American Bureau" est décidé à ne présenter que des affaires de tout premier ordre et d'une entière sécurité; il fera expertiser à ses frais toutes les affaires qui lui seront soumises, et c'est seulement après cette expertise opérée par les hommes les plus compétents et contrôlée par un comité spécial qu'il les proposera aux commerçants, aux industriels ou aux financiers français. Il ira plus loin encore dans cet ordre d'idées et fournira un supplément de garanties qu'on ne manquera pas d'apprécier à sa haute valeur: il s'engage, dans le cas où les experts venus de France ne trouveraient pas l'expertise préalable conforme à la réalité, à rembourser tous les frais d'expertise effectués par les acheteurs présumés sur le sol américain.

En adressant, comme il le fait actuellement, la présente circulaire aux membres du Parlement français, aux Autorités civiles compétentes, à toutes les Institutions financières, aux principales Banques, aux Chambres de commerce des grandes villes, à toutes les personnalités notables du monde industriel et commercial, le "Franco-American Bureau" a pleine confiance que son initiative provoquera, parmi les capitaux français, un mouvement de confiance et d'attraction vers les placements américains. En se bornant, pour aujourd'hui, aux indications générales qui précèdent et sur lesquelles j'appelle votre plus scrupuleuse attention, le "Franco-American Bureau" reste à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires que vous pourrez désirer.

Recevrez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

General Manager.

QUAND l'estomac est débile, les intestins resserrés et le foie inactif, vous avez grandement besoin du Bitter. Un délai ne fera que causer des jours de souffrances sans fin. Insistez sur

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTER

AVIS SPECIAL.

BUREAU DE LA CRESCENT CITY Stock Yard and Slaughter House Co., Ltd. Paroisse St-Bernard, Lne, 17 mars 1910—A l'élection annuelle qui a eu lieu le 2 mars 1910, les messieurs dont les noms suivent ont été élus comme Directeurs pour l'année à venir:

A. B. Wheeler, Jno W. Fairfax, Jr.
S. A. Trufant, A. L. Soulé.
Rathbone E DeBuys, Jno. W. Phillips.
Silas I. Hyman, E J. Demaret.
Robert Moore.

Et au meeting d'organisation du Conseil de Direction précédent, tenu le 16 courant, les officiers suivants ont été réélus à l'unanimité:

Président.....M. A. B. Wheeler
Vice8 Président.....M. S. A. Trufant
Administrateur Général....M. H. B. Daboval
Secrétaire.....M. Georges Damiens
Georges Damiens, Secrétaire.

20 mars—1f

PETITES ANNONCES.

Homme digne de confiance pour agence exclusive d'une invention sauvant du temps dans un bureau, nouvelle patente, très peu d'argent nécessaire pour prendre stock, avec profit de près de 300 0/0. Dept. 9, Ohio Progress Co., 519 rue Main, Cincinnati, O.
20 mars—1 f

Dame Française Parisienne, bonne éducation, demande situation acceptera n'importe quelle situation honorable. Adresser C. Frader, 721 rue Toulouse.
19 mars[illegible]

On demande—Une bonne cuisinière Bons gages. S'adresser, 522 rue Bourbon.
27 fév—

AVIS SPECIAL.

BUREAU DE LA COMMISSION DES Assesseurs dans et pour la Paroisse d'Orléans, Chambre 301, Annexe de l'Hotel de ville, Nlle Orléans, 16 mars 1910.—Toutes les personnes sujettes à des impôts sur une propriété quelconque, immobilière ou mobilière, sont par ceci notifiées, conformément à la loi, que les assessements pour l'année 1910, dans les divers districts d'assessement de la Paroisse d'Orléans, ont été achevés, et que la liste sera exposée à ce bureau du 16 au 31 mars 1910 les deux jours inclusivement entre les heures de 9 a. m. et 4 p. m. (les jours fériés exceptés.)

Tous les contribuables sont vivement engagés à profiter de cette occasion pour exposer leurs objections à un assessement quelconque et en éprouver la justesse ainsi que le prescrit la loi.

C. TAYLOR GAUCHE, Président.
JOHN GLYNN, Jr. Secrétaire.
16 mars—16 au 25 inc

DECES.

CORREJOLLES—Décédée dimanche 20 mars à 12:30 heures p. m., à l'âge de 63 ans et 5 mois, VALENTINE CORREJOLLES native de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Correjolles, Meunier et Pinac sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 20 mars 1910, à 4 heures p. m. de sa dernière résidence, No 1232 rue St-Claude près Quartier.

Enterrement au cimetière St-Louis No 2 rue Claiborne.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

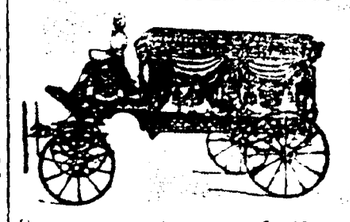

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltée.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

PENDANT LES FETES

Vous donnerez certainement quelque réception chez vous. Il vous arrivera alors de chercher quelque chose de particulièrement bon en Comestibles, Vins, Liqueurs et Cigares. Essayez Solari, qui, depuis plus d'un demi-siècle fournit des provisions pouvant satisfaire les plus exigeants.

A. M. & J. SOLARI, LTD.,
Royale et Iberville. Mi-Charles et Avenue Louisiana.
5 déc—4m—dim

LES MEILLEURS PIANOS
Vendus sur Paiements Faciles au Mois ou à la Semaine.
Votre vieux piano pris en échange.

GRUNEWALD
MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
735 RUE DU CANAL.

VNTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau. Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division "D", No 89,758.

Propriété Foncière de Choix pour Résidence, No 908 Avenue Esplanade.

33 Terrains Vacants à Alger, Formant une Partie de l'Etendue de Terre de Robelot, 33

Près de la Station d'Emigration Maintenant Proposée, Naval Dry Docks et les Deux Viaducts, Maintenant Traversant les Lieux sur Lesquels un Chemin de Fer Electrique est Projeté doit Passer.

A l'Encan, JEUDI, le 21 Avril, 1910, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la Succession de Albert N. Robelot, dossier No 89,758 et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, JEUDI, le 21 avril 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits ou avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Esplanade et les rues Dauphine, Bourgogne et Quartier, mesurant cinquante-neuf pieds de face à l'avenue Esplanade sur cent pieds de profondeur; d'après un plan dressé par Tanesse, le 16 octobre 1816, et déposé en l'étude de Michel de Armas, ancien notaire en cette ville. Les améliorations portent le numéro municipal 908 avenue Esplanade.

Et les trente-trois terrains vacants formant partie de l'étendue de terre de Robelot à Alger et décrits comme suit, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés à Alger, Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No 58, borné par l'avenue Whitney, les rues Patterson, Pélican et Le Bœuf, désigné par les Nos un, deux trois et quatre, et mesurant comme suit:

Le lot No un est à une distance de cent dix pieds du coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent soixante-et-un pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No deux est à une distance de quarante-neuf pieds trois pouces six lignes du coin de la rue Pélican et l'avenue Whitney et mesurant trente-trois pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No trois est contigu au lot No 2 et forme l'encoignure de l'avenue Whitney et de la rue Pélican et mesure quarante-neuf pieds, trois pouces et six lignes de face à l'avenue Whitney sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Pélican, entre lignes parallèles.

Le lot No quatre est à une distance de cent pieds de l'avenue Whitney et mesure quarante deux pieds, six pouces et trois lignes à la rue Pélican sur cent quatre-vingt dix-neuf pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Douze certains lots de terre, situés à Alger, Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No 59, borné par l'avenue Whitney les rues Pélican, Alix et Le Beuf, désigné par les Numéros cinq à seize inclusivement et mesurant comme suit: Les lots cinq six, sept et huit sont adjacents; le lot No cinq étant à une distance de trente pieds de l'encoignure de la rue Pelican et de l'avenue Whitney et le dits quatre lots mesurent chacun trente pied de face à l'avenue Whitney, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Numéros neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze sont adjacents, le lot No neuf étant à une distance de cent quatre vingts pieds de l'encoignure de la rue Pelican et l'avenue Whitney, et les dits six lots mesurent comme suit: Le lot No neuf mesurant trente deux pieds de face à l'avenue Whitney sur cent soixante trois pieds plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots Nos dix, onze, douze et treize, mesurant chacun trente deux pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No quatorze formant l'encoignure de l'avenue Whitney et la rue Alix mesurant quarante-et-un pieds et cinq pouces de face à la rue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Alix entre lignes parallèles. Le lot No quinze est à une distance de cent vingt pieds de l'avenue Whitney et mesure quarante-deux pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Pélican, quarante-trois pieds, plus ou moins, en largeur sur la ligne du fond et cent cinquante pieds de profondeur. Le lot No seize est à une distance de cent vingt pieds de l'avenue Whitney et mesure quarante-quatre pieds trois pouces et cinq lignes de la rue Alix, quarante-trois pieds, plus ou moins, de largeur sur la ligne du fond et cent soixante neuf pieds cinq pouces de profondeur.

Quatorze certains lots de terre situés à Alger, Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No 74, borné par l'avenue Whitney, les rues Alix, Eliza et Le Bœuf, désignés par les Nos dix-sept à trente, inclusivement, et mesurant comme suit; Les lots dix-sept à vingt huit inclusivement, formant ensemble la façade entière de l'avenue Whitney, et le lot No dix sept formant le coin de l'avenue Whitney et de la rue Alix, mesurant trente-trois pieds un pouce et une ligne de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-et-un mesurant chacun trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos vingt-et-un et vingt-trois mesurent chacun trente-et-un pieds et six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent soixante-cinq pieds, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept mesurent chacun trente-et-un pieds et six pouces de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Et le lot No vingt-huit formant l'encoignure de l'avenue Whitney et de la rue Eliza mesure trente-trois pieds un pouce et deux lignes de l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur, et façade à la rue Eliza, entre lignes parallèles. Le lot No Vingt neuf est à une distance de cent vingt pieds de l'avenue Whitney, et mesurant quarante quatre pieds et six pouces de face à la rue Alix, quarante cinq pieds plus ou moins de largeur sur la ligne du fond et cent cinquante neuf pieds un pouce et une ligne de profondeur. Le lot No trente, est à une distance de cent vingt pieds de l'avenue Whitney et mesurant quarante six pieds et six lignes de face à la rue Eliza, quarante cinq pieds plus ou moins de largeur sur la ligne du fond, et cent cinquante sept pieds un pouce et deux lignes de profondeur.

Trois certains lots de terre situés à Alger, Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No 101, borné par l'avenue Whitney et les rues Eliza, Evelina et LeBœuf, désignés par les Nos trente et un, trente deux et trente trois et mesurant comme suit: le lot No trente et un est à une distance de cent quatre-vingt neuf pieds, six pouces et deux lignes de l'encoignure de la rue Eliza et de l'avenue Whitney et mesure trente deux pieds, deux pouces de face à l'avenue Whitney avec la même largeur sur la ligne du fond, et par cent soixante six pieds et six pouces, plus ou moins de profondeur. Le lot No trente-deux est contigu au lot No trente-et-un, mesurant trente deux pieds trois pouces quatre lignes de face à l'avenue Whitney, avec la même largeur sur la ligne du fond sur cent soixante-six pieds six pouces plus ou moins de profondeur, et le lot No trente-trois est contigu au lot No trente-deux, mesurant trente-deux pieds deux pouces de face à l'avenue Whitney avec la même largeur sur la ligne du fond sur cent soixante-six pieds six pouces plus ou moins de profondeur.

Conditions—Pour la résidence sur l'avenue Esplanade, un tiers ou plus comptant; et pour les terrains à Alger une moitié ou plus comptant; et pour la balance du prix d'achat, s'il y en a, les acquéreurs fourniront leurs billets payables en parties égales à terme en un et deux ans de la date de l'adjudication et portant huit pour cent par an d'intérêt de ladite date. Lesdits billets devant être garantis par hyp thèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et les actes de ventes devant contenir le pacte de "non al enando" et la stipulation pour le paiement de l'honoraire d'avocat en cas de procès, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devront assumées en plus les taxes de 1910. Les actes de ventes devant être passés pardevant Filix J. Puig notaire en cette ville, aux frais des acquéreurs 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant William McL. Fawsour, notaire.

J Zach Spearing, Gustave J. Ricau, avocats.
20 mars—20 27—avril 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage. Les Propriétaires Sont Tous en Age.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION C—No 89,532.

Mme Martha M. Herrington vs Lydia Millard et als.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE DE CHOIX

Bâtisse en Briques à Quatre Etages avec Elévateur dans le Centre de la Section Commerciale.

No 513 RUE TCHOUPITOULAS,

A L'ENCAN, JEUDI, 21 AVRIL 1910, A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un jugement rendu le 14 mars 1910, et signé en cour ouverte le 18 mars 1910 par l'Hon Edward H. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Martha M. Herrington vs Lydia Millard et als, Dossier No 89,532, et adressé à Lionel M. Ricau, encanteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Tchoupitoulas, Lafayette et Foucher [maintenant Constance], commençant à un point quatre-vingt trois (83) pieds, cinq [5] pouces de face à l'encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas et mesurant vingt-sept (27) pieds, huit (8) pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-neuf [139] pieds, deux (2) pouces et quatre (4) lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Poydras et cent trente-neuf (139) pieds, trois (3) pouces de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Lafayette et vingt-sept [27] pieds huit (8) pouces sur la ligne du fond faisant face à la rue Constance, la ligne du fond à la rue Constance est la plus près de la rue Poydras commençant à un point quatre-vingt dix (90), pieds, huit (8) pouces et sept (7) lignes de la rue Poydras. Le tout d'après un plan par Edgar Pillié, voyer, daté du 5 mars 1910, conformément à un arpentage de ladite propriété dressé par lui sous l'autorité de cette Cour dans ses procédures par un ordre daté du 21me jour de février 1910.

Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à quatre étages ayant élévateur, maintenant occupée par Weiss Frank & Co., et connue comme No 513 rue Tchoupitoulas, la bâtisse a deux entrées, une sur la rue Tchoupitoulas et l'autre sur la rue Constance, pavée en Schillinger.

UNE SPLENDIDE OCCASION POUR PLACEMENT.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1910 et devant recevoir les loyers et revenus de la propriété du jour du passage de l'acte de vente. 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant William McL. Fawsour, notaire.

J Zach Spearing, Gustave J. Ricau, avocats.
20 mars—20 27—avril 3 10 17 21

Quina-Laroche

During Convalescence from All Fevers, La Grippe, Etc.
Invigorating to the Aged, giving new energy to the Debilitated.
Sold by all Druggists.

THE TONIC PAR EXCELLENCE

Beneficial in cases of Stomachal Diseases, Anemia, Chlorosis and the consequences of Childbirth.
Agents:
E. FOUGERA & CO., New York

FOR FAILING STRENGTH